

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

PRESENTATION

Dès 1978, la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation a ouvert ses portes aux personnes désirant entreprendre une formation universitaire sans interrompre leurs activités professionnelles. Cette spécificité s'est concrétisée à Charleroi, d'abord au sein du CUNIC et ensuite dans le bâtiment propre de l'Université de Mons.

Elle poursuit depuis lors l'organisation à horaire décalé des trois années d'études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation. L'UMONS est la seule, en Communauté française de Belgique, à proposer ce programme selon de telles modalités.

En outre, certains diplômés de l'enseignement supérieur peuvent accéder, par une passerelle, au deuxième cycle en sciences de l'éducation. Depuis 2002, les cours correspondant aux deux années de l'actuel master en sciences de l'éducation, ainsi que ceux de l'année préparatoire y menant, existent également à Charleroi, en soirée et le samedi matin.

BACHELIER EN SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION - ORIENTATION GÉNÉRALE (HORAIRE DECALE)

Public-cible

Ce programme, original dans son mode de fonctionnement, s'adresse plus particulièrement aux adultes, engagés sur le marché du travail, acteurs ou intéressés par le champ psychosocial ou de l'éducation.

Conditions d'admission

Conditions générales

Les conditions d'admission au programme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation organisé à horaire décalé sont identiques à celles appliquées aux études de premier cycle universitaire. Ces études sont accessibles aux personnes détentrices d'un des titres suivants :

- le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) délivré à partir de 1993-1994 ;
- le diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) délivré avant 1993-1994 ;
- un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire (de plein exercice ou de promotion sociale).

Conditions particulières

Les personnes ne répondant pas aux conditions listées ci-dessus ont la possibilité de présenter une épreuve d'admission aux études de premier cycle universitaire.

Les personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont l'opportunité de solliciter la valorisation de leurs études antérieures et de bénéficier d'un programme personnalisé de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation. Dans certains cas, cela peut conduire à la réduction de la durée normale du cycle à deux ans.

Objectifs

Ce programme universitaire s'articule en deux cycles. Le premier mène, classiquement, au titre de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation - orientation générale. Ensuite, l'étudiant a un accès direct au master, soit en sciences psychologiques, soit en sciences de la famille et de la sexualité, soit en sciences de l'éducation.

Le premier cycle est conçu comme une plateforme commune à tous les étudiants du domaine de la psychologie et des sciences de l'éducation. A son terme, ceux-ci disposent des bases nécessaires pour entamer leur spécialisation en psychologie ou en sciences de l'éducation.

Ce cycle comprend des cours théoriques, des travaux pratiques réalisés en groupe ou individuellement, des recherches et lectures personnelles. Outre des cours de base en psychologie et en sciences de l'éducation, il comprend des cours de formation générale, tels que la pratique des statistiques, ou de l'anglais, outils nécessaires à la formation ultérieure et à la vie professionnelle. La dernière année offre plusieurs modules optionnels.

Organisation

Horaire

Les cours à horaire décalé sont organisés sur le site de Charleroi (Boulevard Joseph II, 38-42). Les plages horaires possibles sont les suivantes :

- la semaine : de 17h15 à 20h ;
- le samedi : de 8h ou 9h à 12h.

L'horaire hebdomadaire peut être fort variable. En moyenne, il comprend trois ou quatre séances de cours. Cet horaire est consultable en ligne, sur le site Internet de l'UMONS (www.umons.ac.be).

Stratégies pédagogiques

L'enseignement délivré à horaire décalé est un enseignement de plein exercice. La conception des cours ne correspond toutefois pas nécessairement au modèle classique. Parfois, la matière est exposée intégralement par le professeur ; dans d'autres cas, l'intervention de celui-ci se limite à des séances de questions-réponses. L'étudiant programme son apprentissage selon ses disponibilités.

Programme

Le programme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation est fonction du parcours antérieur.

L'étudiant est titulaire du CESS

Pour se voir décerner le diplôme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, l'étudiant doit accumuler 180 crédits répartis en trois ensembles de 60 crédits, chacun correspondant à une année d'étude.

Ceux-ci se répartissent en :

Année d'études	Matières obligatoires	Matières au choix de l'étudiant	
		Matières imposées pour le cycle	Matières optionnelles
1	22,5	37,5	-
2	10,5	49,5	-
3	40	-	20
Total	73	87	20

Au début de chaque année académique, l'étudiant précise son programme.

Première et deuxième années d'études

Matières obligatoires

Année	Intitulé	Titulaire(s)	Crédits
1	Anglais pour la psychologie et les sciences de l'éducation I	INSTITUT DES SCIENCES DU LANGAGE	3,0
1	Introduction à la mesure en sciences humaines	B. HARMEGNIES	3,0
1	Introduction à la recherche en sciences humaines	B. HARMEGNIES	3,5
1	Introduction aux sciences du langage	B. HARMEGNIES	3,0
1	Introduction aux sciences psychologiques I	T. PHAM HOANG	3,0
1	Statistique I	M. BRUYNINCKX	7,0
2	Méthodologie de l'expérimentation en sciences humaines	B. HARMEGNIES	3,5
2	Méthodologie de l'observation en sciences humaines	W. LAHAYE	3,5
2	Psychologie de l'éducation	C. DEPOVER	3,5
Total			33,0

Matières au choix de l'étudiant

En première année, l'étudiant choisit des enseignements de la liste ci-après, à concurrence d'un volume de 37,5 crédits. En deuxième année, les autres cours de cette même liste feront partie de son programme d'études (soit un volume de 49,5 crédits).

Intitulé	Titulaire(s)	Crédits
Anglais pour la psychologie et les sciences de l'éducation II	INSTITUT DES SCIENCES DU LANGAGE	3,0
Approches cliniques du langage	B. HARMEGNIES	3,5
Biologie, y compris les éléments de génétique humaine	N.	4,0
Courants de pensée en sciences humaines	H. DESMET	3,5
Développement communautaire	H. DESMET	3,5
Elaboration de questionnaires d'enquête	M. DEMEUSE	3,5
Histoire de l'éducation	M. BERRE	3,5
Introduction à la philosophie, en rapport avec les sciences humaines	M. MEYER	4,0
Introduction à la psychologie clinique : approches psychodynamique, comportementale et systémique	M.-C. HAELEWYCK, S. HENDRICK	4,0
Introduction à la psychopathologie	P. FOUCHET	3,0
Introduction aux sciences cognitives	F. LOWENTHAL	4,0
Introduction aux sciences psychologiques II	A. VAN DAELE	4,0
Neurophysiologie et neuroanatomie	G. CHERON	4,0
Neuropsychologie	G. CHERON	4,0
Pédagogie générale	B. DE LIEVRE	4,0
Psychologie des personnes handicapées	M.C. HAELEWYCK	3,5
Psychologie du développement	B. PIERART	4,0
Psychologie du travail	A. VAN DAELE	3,5
Psychologie sociale	H. DESMET	3,5
Sociologie	P. MANIGART	4,0
Statistique II	M. BRUYNINCKX	7,0
Techniques de communication en milieu scientifique	P. NIMAL	3,0
Théories de la personnalité	N.	3,0
Total		87,0

Troisième année d'études

Matières obligatoires

Intitulé	Titulaire(s)	Crédits
Analyse philosophique de questions des sciences humaines	M. MEYER	3,0
Anglais pour la psychologie et les sciences de l'éducation III	INSTITUT DES SCIENCES DU LANGAGE	3,0
Elaborer, assurer et traiter la mesure en sciences humaines	B. HARMEGNIES	5,0
Informatique en psychologie et éducation	C. DEPOVER	3,0
Introduction aux méthodes de l'examen psychologique	B. HARMEGNIES	5,0
Législation protectrice de la jeunesse	N.	2,0
Psychologie cognitive	F. LOWENTHAL	3,0
Psychologie comportementale	M.-C. HAELEWYCK	3,0
Troubles de l'apprentissage	H. DESMET	3,0
Projet (y compris séminaire de déontologie, de préparation des posters et de recherche documentaire) ²		10,0
Total		30,0

Matières au choix de l'étudiant

L'étudiant choisit un ou deux modules d'options ci-dessous ou un ensemble comportant des cours appartenant aux programmes des divers modules.

Module : Apprentissage, éducation et formation	Titulaire(s)	Crédits
Conception des curricula et analyse des politiques éducatives	C. DEPOVER	4,5
Introduction à la didactique	B. DE LIEVRE	3,5
Sociologie de l'éducation	W. LAHAYE	2,0
Module : Développement, apprentissage et déficiences		
Développement et diversité	M. BRUYNINCKX	4,0
Formation à l'éducation familiale	W. LAHAYE	2,0
Méthodologie de l'enseignement spécialisé	M.-C. HAELEWYCK	4,0
Module : Langage		
Aménagement linguistique dans les pays du Sud	M. BRUYNINCK	3,5
Etude de la communication parlée	B. HARMEGNIES	3,0
Logopédie	H. DESMET	3,5
Module : Santé psychique		
Entretien clinique et relation d'aide	S. HENDRICK	4,0
Investigation de la personnalité	A. LEFEBVRE	3,0
Théories psychanalytiques	A. LEFEBVRE	3,0
Module : Travail et organisations		
Principes de politique et d'organisation scolaire	M. DEMEUSE	3,0
Psychosociologie des organisations	J. VANDEWATTYNE	4,0
Techniques d'analyse du travail	A. VANDAELE	3,0

L'étudiant est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur

Les personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont l'opportunité de solliciter la valorisation de leurs études antérieures et de bénéficier d'un programme personnalisé de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation. L'adaptation du programme s'effectue généralement au niveau des deux premières années de bachelier.

Dans certains cas, cela peut conduire à la réduction de la durée normale du cycle à deux ans. L'étudiant a alors la possibilité de réaliser les première et deuxième années de bachelier en une année.

Après examen des demandes, le jury d'admission précise à chacun quel est son programme personnalisé.

² Dans certaines conditions, la valorisation des acquis antérieurs permet à l'étudiant d'être dispensé du Projet.

Et après ?

Au terme de ce premier cycle de transition, en restant à l'UMONS, l'étudiant a accès au deuxième cycle organisé en deux années de master, et choisit soit la voie du « master en sciences psychologiques » (à Mons, en cours de jour), soit celle du « master en sciences de l'éducation » (à Mons, en cours de jour ; ou à Charleroi, à horaire décalé).

Le master en sciences de la famille et de la sexualité, programme non organisé par l'UMONS, est également directement accessible au titulaire du diplôme de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation.

D'autres prolongements au niveau des masters sont, à certaines conditions, également possibles au porteur d'un tel titre : master en sciences du travail, master en criminologie...

Sortant d'une année de comptabilité en Haute Ecole ne me correspondant pas, j'ai eu l'envie de trouver des études me permettant de travailler tout en ayant la possibilité d'obtenir un diplôme universitaire. J'ai entendu parler des études à horaire décalé proposées par la FPSE et j'ai été prendre mes renseignements afin de pouvoir m'y inscrire. Suite cette prise d'informations, je me suis donc lancé dans une première candidature en sciences psychologiques et de l'éducation. Très vite, j'ai su que cela était fait pour moi, un public majoritairement ancré dans la vie active, une relation avec les professeurs plus axés sur la discussion et la compréhension plutôt que sur l'emmagasinement de connaissance pendant des heures et surtout un grand partage de nos expériences. Tout au long de mon cursus, je me suis doucement orienté vers la recherche et suis aujourd'hui collaborateur volontaire dans un des laboratoires de l'université et je coordonne une recherche médicale aux cliniques universitaires Saint Luc. Heureux de ma formation initiale, elle m'a donné le goût d'aller plus loin et de continuer à me former au jour le jour afin de trouver le travail s'adaptant parfaitement à mes connaissances et mes passions.

Sébastien HENRARD
Master en sciences psychologiques - 2009

ANNEE PREPARATOIRE ET MASTER EN SCIENCES DE L'EDUCATION - FINALITÉ SPÉCIALISÉE (HORAIRE DECALE)

Public-cible

Le master en sciences de l'éducation organisé par l'Université de Mons à horaire décalé s'adresse plus particulièrement à un public adulte, inséré dans la vie professionnelle, souhaitant approfondir sa formation dans les champs de l'enseignement, de la formation et de l'apprentissage.

L'obtention d'un tel diplôme universitaire de deuxième cycle peut, par ailleurs, permettre à la plupart des membres du corps enseignant de prétendre à une revalorisation barémique.

Conditions d'admission

Porteur d'un des titres suivants (ou d'un titre jugé équivalent par la Commission de Jury chargée de l'admission) ou situation suivante :		Accès
1	Diplôme universitaire de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation	Accès au master en sciences de l'éducation
2	Bachelier-assistant(e) en psychologie	Accès à l'année préparatoire au master en sciences de l'éducation
	Bachier-assistant(e) social(e)	
	Bachelier-éducateur(trice) spécialisé(e) e accompagnement psycho-éducatif	
	Bachelier-instituteru(trice) préscolaire	
	Bachelier-instituteur(trice) primaire	
	Bachelier-agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (toutes sections)	
	Bachelier en logopédie	
	Bachelier en audiologie	
3	Au moins cinq ans d'expérience professionnelle et/ou personnelle (en ce non comprises les années d'études non réussies)	Sous certaines conditions, accès au master en sciences de l'éducation, par Valorisation des Acquis de l'Expérience

Objectifs

L'année préparatoire éventuelle vise à donner à chacun les bases indispensables à la bonne poursuite des études de master en sciences de l'éducation.

Les deux années de master, par le biais d'enseignements obligatoires ou à option, abordent des domaines spécialisés : pédagogie de l'action sociale, famille et société, pédagogie et handicap, technologie de l'éducation, didactique du français langue étrangère, éducation dans les pays en voie de développement, gestion des établissements scolaires...

Organisation

En quelques mots

La réussite de l'année préparatoire au master en sciences de l'éducation ouvre l'accès au master correspondant, au sein de la même université. Seul le master en sciences de l'éducation à finalité spécialisée est proposé à horaire décalé.

Horaire

Les cours à horaire décalé sont organisés sur le site de Charleroi (Boulevard Joseph II, 38-42). Les plages horaires possibles sont les suivantes :

- la semaine : de 17h15 à 20h ;
- le samedi : de 8h ou 9h à 12h.

L'horaire hebdomadaire peut être fort variable. En moyenne, il comprend trois ou quatre séances de cours. L'éventuelle année préparatoire est celle comprenant le plus d'heures de cours. Cet horaire est consultable en ligne, sur le site Internet de l'UMONS (www.umons.ac.be).

Stratégies pédagogiques

L'enseignement délivré à horaire décalé est un enseignement de plein exercice. La conception des cours ne correspond toutefois pas nécessairement au modèle classique. Parfois, la matière est exposée intégralement par le professeur ; dans d'autres cas, l'intervention de celui-ci prend la forme de séances de questions-réponses. L'étudiant programme son apprentissage selon ses disponibilités.

Programme

Année préparatoire

L'année préparatoire se compose essentiellement d'enseignements issus des trois années d'études de bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation. Son programme implique des matières obligatoires, pour 50 crédits, et la réalisation d'un projet.

Intitulé	Titulaire(s)	Crédits
Anglais	INSTITUT DES SCIENCES DU LANGAGE	3,0
Approches comportementales pour les sciences de l'éducation	M.-C. HAELEWYCK	3,0
Approches quantitatives du traitement des données en sciences humaines	B. HARMEGNIES	3,0
Conception des curricula et analyse des politiques éducatives	C. DEPOVER	4,5
Courants de pensée en sciences humaines	H. DESMET	3,0
Elaborer, assurer et traiter la mesure en sciences humaines	B. HARMEGNIES	5,0
Informatique en psychologie et éducation	C. DEPOVER	3,0
Introduction à la mesure en sciences humaines	B. HARMEGNIES	3,0
Introduction aux sciences du langage	B. HARMEGNIES	3,0
Méthodologie de l'expérimentation pour la recherche en sciences humaines	B. HARMEGNIES	3,5
Méthodologie de l'observation pour la recherche en sciences humaines	W. LAHAYE	3,5
Psychologie de l'éducation	C. DEPOVER	3,5
Sociologie de l'éducation	W. LAHAYE	2,0
Statistique I	M. BRUYNINCKX	7,0
Projet (y compris séminaire de déontologie, de préparation des posters et de recherche documentaire) ³		10,0
Total		60,0

³ Dans certaines conditions, la valorisation des acquis antérieurs permet à l'étudiant d'être dispensé du Projet. Le TFE antérieur doit avoir traité d'un sujet en lien avec les sciences de l'éducation et avoir été sanctionné par une note égale ou supérieure à 12/20.

Master en sciences de l'éducation (120 crédits)

Les deux années d'études constituant le cycle de master en sciences de l'éducation contiennent des enseignements obligatoires, communs à tous, des cours à options, ainsi que des stages. Ces différents types d'enseignements se répartissent comme suit :

Année d'études	Enseignement	Crédits
Master 1	Matières obligatoires	30
	Options	15
	Stage professionnalisant	15
Master 2	Options	15
	Stage professionnalisant	16
	Travail de fin d'études	29

Tronc commun de Master 1 (Matières obligatoires)

Intitulé	Titulaire(s)	Crédits
Actualités pédagogiques	W. LAHAYE	4
Analyse de la relation éducative	N.	3
Analyse des programmes de l'enseignement obligatoire	M. DEMEUSE	4
Analyse et conception des systèmes éducatifs (y compris dans les pays en voie de développement)	B. DE LIEVRE, C. DEPOVER	4
Didactique générale	B. DE LIEVRE	4
Expertise de la qualité des organisations d'enseignement et de formation	A. AUBERT-LOTARSKI	3
Pratique de l'accompagnement des personnes handicapées	M. DEPREZ	4
Utilisation d'Internet en éducation	C. DEPOVER	4
Total		30

Options

Les options sont organisées en modules de 15 crédits, c'est-à-dire que l'étudiant choisit l'une des options en 1^{ère} master et une autre en 2^{ème} master. Toutes les options ne sont pas proposées chaque année à Charleroi.

Pédagogie et handicap (organisé sur le site de Charleroi en 2010-2011)	Crédits
Autonomie et handicap	3
Intervention auprès des personnes handicapées en milieu familial	3
Gestion de l'apprentissage : étudiants à besoins spécifiques	3
Gestion d'équipes multidisciplinaires	3
Remédiation cognitive	3
Technologie de l'éducation (organisé sur le site de Charleroi en 2010-2011)	Crédits
Analyse et conception des environnements d'apprentissage multimédia	3
Analyse et conception des scénarios d'apprentissage	3
Introduction aux dispositifs de formation à distance	3
Pédagogie des médias	3
Usage didactique des technologies dans les apprentissages de base	3

Pédagogie de l'action sociale (organisé sur le site de Charleroi en 2011-2012)

Crédits

Ecologie de l'action sociale	3
Intervention dans les organisations et les institutions	3
Méthodologie de l'action sociale	3
Pratique du développement communautaire	3
Racisme et exclusion	3

Formation des maîtres et didactiques des enseignements couverts par les socles compétences (organisé sur le site de Charleroi en 2011-2012)

Crédits

Didactique de la mathématique	3
Didactique des disciplines d'éveil (initiation scientifique, formation historique et géographique)	3
Didactique du français langue maternelle	3
Didactique de l'enseignement spécialisé	3
Recherche en formation des maîtres	3

Stages

Un stage professionnalisant doit être réalisé lors de chacune des années de master. A certaines conditions l'étudiant pourrait effectuer l'un de ceux-ci sur son lieu de travail. Le règlement des stages de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation apporte à ce sujet des précisions utiles.

Débouchés

Les débouchés à l'issue du master en sciences de l'éducation sont nombreux et variés. Le tableau ci-dessous présente quelques exemples de ces possibilités.

	Conception pédagogique	Education	Enseignement	Formation	Evaluation	Accompagnement/ Management
Enfants/Elèves	Edition scolaire, ministère...	Mouvement de jeunesse, musée, crèche...	Etablissement scolaire, école de devoir, classe-hôpital...	CEFA, ASBL...	Centre PMS, ministère...	Centre de guidance, SAJ, médiation scolaire, AMO...
Adolescents / Etudiants		Education à la santé, prévention, IPPJ...	Hautes Ecoles, université...	IFAPME...		SIEP...
Demandeurs d'emploi	FOREM, OISP...	Alphabétisation, OISP...	Promotion sociale...	EFT...	SEJOR...	FOREM...
Personnes handicapées	AWIPH...	Centre d'hébergement, centre de jour...	Enseignement spécialisé...	Atelier protégé...		Service répit...
Enseignants	Edition scolaire, ministère, PO...		Centre de ressources et de documentation...	IFC...	Inspection scolaire, centre de recherche...	Direction d'école...
Parents	ONE, ONG...	Média, ASBL, ludothèque, mutualité, EPE...		Coopération...		Planning familial, placement familial, CPAS, COE...
Travailleurs	Service de GRH...	Education permanente...	Enseignement à distance...	FOREM, administration publique...	Validation des compétences...	Syndicat, agence d'intérim...

Lorsque j'ai terminé ma rhétorique en section scientifique, deux métiers m'attiraient : institutrice et psychologue...

Ne sachant pas si j'avais les capacités pour faire des études universitaires, j'ai choisi de devenir institutrice primaire, métier qui m'a toujours plu depuis ma plus tendre enfance. Au terme de mes trois années d'études, je suis donc devenue institutrice primaire en juin 1998 et en septembre, j'ai été engagée dans une école dans laquelle je suis restée 12 ans !

En 2000, j'ai ressenti le besoin de « savoir » si j'étais capable d'obtenir une licence universitaire et connaissant déjà la section de Charleroi pour les cours à horaire décalé, c'est tout naturellement que je me suis inscrite en candidature unique. J'ai donc suivi tous les cours de la candidature unique sur le site de Charleroi hormis certains cours dispensés le samedi à Mons. Comme j'étais enseignante à temps plein, j'ai pu étaler ma candidature sur deux années scolaires.

Après avoir obtenu ma candidature, je me suis rendu compte que je préférais nettement la pédagogie à la psychologie et je me suis donc inscrite en licence en sciences de l'éducation. Pour cette section, tous les cours ou presque étaient dispensés à Charleroi à horaire décalé. J'ai pu étaler chaque année sur deux ans et, heureusement, car ma vie familiale a changé durant mes années d'étude....J'ai eu ma petite fille à ce moment. J'ai même complètement tout arrêté durant une année complète... [...]

Depuis, j'ai eu beaucoup de chance puisque je viens d'être engagée à mi-temps comme professeur de pédagogie en Haute Ecole et je conserve encore un pied dans l'enseignement primaire avec mon autre mi-temps. Je suis vraiment contente d'avoir pris le temps de faire ces études qui m'ont appris beaucoup de choses essentielles pour mon métier d'enseignante et de professeur de pédagogie mais qui m'ont aussi permis de me rendre compte que j'étais « capable » d'aller à l'université !

Géraldine THONET
Licence en sciences de l'éducation - 2009